



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM LYON REPUBLIQUE, 12 RUE DE LA REPUBLIQUE 69002 LYON déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 100 €.

Monsieur François-Henri BOISSEL, représentant de la société 11.2 CONSULTING S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 12 B IMPASSE DE L AIGAS 69160 TASSIN LA DEMI LUNE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
BOISSEL François-Henri	100	100 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 02 octobre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Jocelyn PANEK
Chargé d'affaires professionnels

JST14

lu et approuvé

Crédit Mutuel
Lyon-République
12, Rue de la République
69002 LYON
Tél. 04 37 70 38 99 (appel local non surtaxé)
Fax 04 78 39 55 70